



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112423

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment d'appliquer le dispositif de rémunération au mérite à l'ensemble des responsables de programme y compris ceux d'entre eux qui ne sont pas des directeurs d'administration centrale. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

M. Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Migaud, député de l'Isère, se sont montrés attachés à l'extension des dispositifs de rémunération au mérite dans le cadre de la mise en oeuvre de la LOLF. Cette préoccupation, qui vise à instaurer des dispositifs incitatifs à l'attention des personnels responsables de la bonne gestion des crédits, est partagée par le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat. A ce titre, il est indiqué que la direction du Budget proposera l'extension de la prime de performance des directeurs d'administration centrale (dont elle a demandé que soit fait un bilan après les exercices 2005 et 2006) aux responsables de programmes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112423

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12844

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4086